



Les conseillers RSA

Présentation

La politique d'insertion sociale et professionnelle du Conseil départemental du Finistère s'inscrit prioritairement dans la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (RSA). Autour de cette allocation, le Département a construit une politique d'insertion qui, de l'accès au droit aux actions de retour à l'emploi et à l'autonomie, doit proposer à l'usager un parcours d'insertion adapté à ses besoins et son projet, en prenant en compte ses freins et ses difficultés. La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a accentué la mission d'orientation des allocataires RSA du Conseil départemental en réduisant le délai d'orientation à 1 mois pour ce public à partir de la connaissance par le Département de l'information de l'ouverture du droit RSA par l'organisme payeur.

Afin de faciliter la mise en parcours dynamique et l'accès aux droits, le Conseil départemental s'appuie ainsi sur les conseillers RSA et l'équipe administrative RSA dont les missions auprès des allocataires sont les suivantes :

- Informer les usagers entrant dans le dispositif RSA (Revenu de solidarité active), en individuel et en collectif ;
- Orienter les allocataires entrant dans le dispositif RSA vers le dispositif d'accompagnement adapté à ses besoins ;
- Accompagner les travailleurs non-salariés allocataires du RSA non accompagnés par une structure associative conventionnée avec le Conseil départemental du Finistère ;
- Assurer la fonction de correspondant de parcours pour les personnes en parcours emploi, professionnel et activité non salariée (suivi des parcours) ;
- Assurer la fonction de correspondant auprès des structures chargées de l'accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi.

Les conseillers RSA s'appuient également sur une équipe administrative dédiée dont le rôle est d'aider à la détermination des orientations sur liste, d'assurer le secrétariat des CRSA pour les entretiens avec les allocataires RSA (gestion de l'absentéisme, permanence téléphonique), d'impression et d'envoi des courriers de convocations, de notifications d'orientation, des contrats, ...

Objectifs

Ce projet a pour objectifs de :

- créer une dynamique d'insertion dès l'entrée dans le dispositif RSA ;
- assurer le suivi des parcours des allocataires du RSA afin de maintenir la dynamique d'insertion vers l'emploi/formation ;
- adapter l'accompagnement en fonction des besoins, éviter les ruptures et accompagner les échecs ;
- augmenter le nombre de parcours d'accès à l'emploi et l'autonomie réussie sur son territoire.

Financeurs

Fonds REACT-UE (Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19)



Ce projet est financé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19